



Formation Adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers SMUR

Délivrance attestation AFGSU niveau 2 (validité 4 ans)

 **TAUX DE SATISFACTION***

98 %

* chiffres 2022

 **TAUX DE RECOMMANDATION***

100 %

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques et pratiques
- › Supports audiovisuels
- › Mises en situations pratiques

INTERVENANTS

- › Equipe pédagogique CESU / SAMU

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques complémentaires du CCA ou DEA.

PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur ambulancier titulaire du CCA ou DEA, exerçant dans un SMUR ou ayant le projet d'y travailler.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis :

un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement. Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.

Texte de référence :

Arrêté du 17 mai 2023 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des ambulanciers diplômés d'Etat de structure mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière.

OBJECTIFS

- › Participer à la prise en soin d'un patient en équipe pluri-professionnelle constituée en situation d'urgence en :
 - Participant à la préparation du matériel médico-technique
 - Réalisant des gestes dans le cadre de ses compétences définies

63

› Intervenants extérieurs

LIEU

› CESU 63, CHU de Clermont-Ferrand

€ TARIFS

> Inter : 2500€ / pers.

- Participant à la prise en charge psychologique du patient et de son environnement immédiat en situation d'urgence (conventionnelle et SSE)

› Mettre en œuvre au sein de l'équipe de l'unité mobile hospitalière les compétences acquises à l'issue de l'enseignement du Diplôme d'Etat d'Ambulancier

› Connaître les risques, les signes et la prévention du stress et de la fatigue professionnelle.

› Connaître les procédures et protocoles dans le cas de transports sanitaires aériens et maritimes.

› Utiliser, de manière adaptée, le matériel radiotéléphonique embarqué à bord du véhicule de la structure mobile d'urgence et de réanimation en situation normale et exceptionnelle, et se préparer aux technologies innovantes.

› Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective y compris pour la désinfection et à la décontamination du véhicule

› Identifier la place de l'ambulancier de structure mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière dans la chaîne médicale des secours et adapter son comportement aux différentes situations sanitaires exceptionnelles

› Identifier les risques d'erreurs liés en majorité à des défauts de communication et d'organisation, afin d'en limiter leurs impacts

› Assurer une approche relationnelle adéquate en adaptant sa communication à des situations et des publics diversifiés

› Respecter le cadre réglementaire, médico-légal et éthique

CONTENU

› **Module 1** : Radiotéléphonie et outils numériques (3,5 heures)

› **Module 2** : Hygiène, décontamination et désinfection (3,5 heures)

› **Module 3** : Situations sanitaires exceptionnelles (21 heures)

› **Module 4** : Participation à la prise en soins d'un patient au sein d'une équipe pluriprofessionnelle (63 heures)

› **Module 5** : Relation et communication (7 heures)

› **Module 6** : Aspects réglementaires, médico légaux et éthiques (7 heures)

› **Stages pratiques - 2 stages à réaliser :**

- dans une structure mobile d'urgence et de réanimation
- dans un service d'aide médicale urgente et dans une structure de médecine d'urgence de la région ou d'un territoire limitrophe de la région du lieu d'exercice de l'apprenant

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ **À l'issue** : mise en pratique, validation du livret de stage, évaluation via l'exercice NOVI

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> **Durée** : 5 semaines dont 2 semaines de stage

> **Dates** : Semaine 1 : du 4 au 8 mars 2024
Semaine 2 : du 11 au 15 mars 2024
Semaine 3 : du 10 au 14 juin 2024
Semaine 4 et 5 : stages (70h)